

GLENCORE — FONDERIE HORNE

COMPTE RENDU — RENCONTRE RÉGULIÈRE

| INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE | | | |
|--|---|--|---|
| DATE | 19 octobre 2021 | | |
| HEURE | 17 h – 19 h 30 | | |
| ENDROIT | Fonderie Horne – Rouyn-Noranda | | |
| PARTICIPANTS | Voir Annexe I | | |
| OBJECTIFS | <input type="checkbox"/> Visiter la Fonderie et ses secteurs d'intérêt <input type="checkbox"/> Présentation des nouveaux membres du Comité <input type="checkbox"/> Planification des prochaines rencontres | | |
| SUJETS DISCUTÉS | <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> 1. Visite de la Fonderie 2. Présentation des nouveaux membres et tour de table 3. Approbations </td> <td style="vertical-align: top;"> 4. Calendrier des prochaines rencontres 5. Varia </td> </tr> </table> | 1. Visite de la Fonderie 2. Présentation des nouveaux membres et tour de table 3. Approbations | 4. Calendrier des prochaines rencontres 5. Varia |
| 1. Visite de la Fonderie 2. Présentation des nouveaux membres et tour de table 3. Approbations | 4. Calendrier des prochaines rencontres 5. Varia | | |

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par la Fonderie Horne (ci-après Fonderie) pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans la section durant laquelle elles ont été adressées.

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

1. MOT DE BIENVENUE

La rencontre d'aujourd'hui se déroule en deux temps. La première partie de la rencontre est dédiée à une visite de la Fonderie, un point qui avait été demandé par le Comité et qui a pu se concrétiser. Les membres avaient démontré un intérêt particulier pour le secteur Velox qui est présentement en phase de développement (projet pilote). La seconde partie de la rencontre est consacrée à certains suivis, dont notamment l'approbation du compte rendu de la rencontre du 25 mai dernier, la présentation des nouveaux membres et la planification des rencontres à venir.

À leur arrivée, les membres se donnent rendez-vous à l'entrée principale. Un mot de bienvenue leur est adressé par Simon Landry, conseiller aux relations avec la communauté, et Guillaume Dion, surintendant projets spéciaux, qui agissent comme guides lors de la visite. Quelques mots sur les exigences sanitaires et sécuritaires sont exprimés et le groupe se dirige vers le secteur Velox. Le projet Velox consiste en la construction et la mise en service d'un nouveau vaisseau pour l'oxydation et la scorification du cuivre, qui constituent les dernières étapes du procédé de la Fonderie. La conception, la géométrie et le haut niveau d'étanchéité du vaisseau visent une capture optimale des gaz et des poussières, ainsi qu'une réduction des émissions de gaz à effets de serre.

La visite prend environ une heure et les participants se retrouvent en groupe après avoir visité les différentes installations du projet Velox et posé plusieurs questions.

2. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES ET TOUR DE TABLE

M. Alex Craft de Transfert Environnement et Société agit comme facilitateur de la rencontre. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes (voir [l'Annexe 1](#)) et les remercie pour leur présence. Son collègue Dominic Vézina est présent en tant que rapporteur.

M. Craft présente l'ordre du jour (voir [l'Annexe 2](#)). Il demande aux membres s'ils souhaitent ajouter des points et fait un rappel des sujets d'intérêt demandés. Aucun ajout n'est réclamé. L'ordre du jour est donc

approuvé. M. Craft souhaite ensuite la bienvenue aux nouveaux membres du Comité qui sont au nombre de trois :

- Mme Micheline Hatin – citoyenne
- M. Christian Morasse – représentant des commerçants, Morasse Poutine
- Dr. Stéphane Trépanier (absent ce soir) – Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, Réseau de la santé.

Un nouvel observateur, M. Guy Trudel, citoyen, est également présent. M. Craft invite chacun des membres du Comité à se présenter (tour de table). M. Craft soulève l'absence de Mme Louise Arsenault à la rencontre de ce soir ainsi qu'aux dernières rencontres et demande aux membres du Comité s'ils ont un inconvénient à la retirer de la liste des membres, sachant qu'il a été impossible d'obtenir un retour de Mme Arsenault sur son intérêt à poursuivre son implication au comité. Aucune objection n'est soulevée.

D'emblée, M. Craft repasse les points et questions adressés lors de la visite.

En voici les faits saillants :

| QUESTIONS ET INTERVENTIONS | RÉPONSES |
|--|---|
| Q & I 1 | |
| <p>Vous avez mentionné que l'avenir du projet global, Phenix, dépendra des performances environnementales, opérationnelles et financières du projet pilote Velox. Cela dit, combien de stations de type Velox sont-elles nécessaires pour atteindre les objectifs de Phenix?</p> | <p>M. Dion répond que si la faisabilité est positive, 2 unités Velox seraient nécessaires. Il ajoute que les convertisseurs (3^e étape sur 4 du procédé) ne seraient plus requis pour transformer le cuivre, de même qu'une partie des fournaies à anodes (4^e étape sur 4 du procédé).</p> |
| Q & I 2 | |
| <p>Vous dites que le coût total du projet Phenix est estimé à environ 150 millions de dollars. Qui paie pour ce projet? Est-ce Glencore, la Fonderie Horne, ou les deux?</p> | <p>Mme Lemieux répond que la Fonderie doit s'autosuffire, et que les revenus doivent couvrir les dépenses et investissements. Toutefois, ajoute-t-elle, Glencore suit le projet de très près.</p> |
| <p>Pourquoi est-ce si cher?</p> | <p>M. Dion précise que l'argent investi dans Velox est de 20 millions de dollars, sans compter les 4-5 millions en coûts d'opération annuels et environ 8 millions de dollars supplémentaires dépensés avant, ce qui donne un coût de développement réel relativement élevé.</p> |
| | <p>M. Dion rajoute que construire sur un site industriel en opération coûte habituellement très cher.</p> |
| Q & I 3 | |
| <p>Quels sont les autres intérêts pour Glencore de mettre en œuvre ce projet?</p> | <p>Mme Lemieux répond que la réduction des émissions reste la priorité ultime et que l'augmentation du recyclage de cuivre reste un intérêt non négligeable.</p> |
| Q & I 4 | |
| <p>N'ajoutez-vous pas volontairement de l'arsenic dans votre procédé</p> | <p>M. Dion répond que de l'arsenic était, à l'époque, ajouté au niveau du procédé de raffinage du cuivre. Toutefois, cet ajout a été éliminé du procédé vers 2005. L'arsenic qu'on retrouve actuellement provient des concentrés de cuivre reçus.</p> |
| Q & I 5 | |
| <p>Quels gaz sont utilisés à la Fonderie?</p> | <p>M. Dion répond que deux gaz sont utilisés pour transformer le cuivre. D'abord, de l'oxygène est injecté afin d'enlever le soufre. Ensuite, du gaz naturel est utilisé pour réduire le niveau d'oxygène.</p> |

| Q & I 6 | |
|---|--|
| En plus de vos tests, est-ce que des tests supplémentaires auront lieu notamment en ce qui concerne les impacts environnementaux de la technologie Velox? | M. Dion répond que des oui, mais qu'il est trop tôt et que le procédé doit d'abord être maîtrisé. |
| Q & I 7 | |
| Si le projet est un succès, combien de temps faudra-t-il pour construire des engins similaires ? | M. Dion répond qu'il est trop tôt pour le savoir, car l'étude n'est pas encore complétée, mais que le plan déposé au ministère prévoit une mise en service pour 2024. |
| Q & I 8 | |
| Est-ce que la Fonderie Horne souhaite commercialiser la technologie Velox? | Mme Lemieux répond que non, car la Fonderie a tout intérêt à maintenir un avantage compétitif. |
| Q & I 9 | |
| Quels sont les objectifs à long terme du projet Velox? | Mme Lemieux répond que les objectifs sont de réduire les émissions d'arsenic dans l'air ambiant à la station légale de 10 à 15%, mais que potentiellement, les gains pourraient être encore plus importants. |
| Q & I 10 | |
| Depuis la publication de l'avis interministériel sur l'augmentation importante des concentrations d'arsenic dans l'air ambiant à Rouyn-Noranda, deux attestations d'assainissement ont été délivrées par le ministère responsable de l'environnement à la Fonderie Horne, exigeant chaque fois une réduction progressive de la concentration d'arsenic mesurée à la limite de propriété de la Fonderie : <ul style="list-style-type: none"> • 1re attestation d'assainissement 2007-2017 : seuil maximal de 200 ng/m3. • 2e attestation d'assainissement 2017-2022 (en cours) : seuil maximal de 100 ng/m3. | Mme Lemieux répond que la démarche suit son cours pour la 3 ^e attestation d'assainissement et que l'équipe Environnement de la Fonderie a déposé la caractérisation des sources d'émissions et la modélisation au MELCC La prochaine étape est de présenter des projets visant ces sources. |
| Sachant que le plan d'action de la deuxième attestation vient à échéance en 2022, quand sera-t-il prêt? | M. Craft propose d'aborder le sujet à prochaine rencontre du Comité. Mme Lemieux confirme que le point sera mis à l'agenda. |

Q & I 11

Est-ce que la Fonderie a prévu de commencer l'exercice de caractérisation des sols du quartier prochainement?

Mme Lemieux mentionne que la Fonderie est toujours en attente d'un retour du MELCC sur le protocole d'échantillonnage déposé en mars dernier. Conséquemment, et vu l'arrivée prochaine du gel des sols, l'entreprise a demandé l'autorisation au MELCC de réaliser la caractérisation de cette année en fonction du protocole 2012-2020. Un retour était attendu avant de faire quelconque prélèvement et statuer sur les prochaines étapes.

3. APPROBATIONS

M. Craft demande à l'audience s'il elle souhaite apporter des modifications au compte rendu de la dernière rencontre du 25 mai 2021. Le compte rendu est adopté sans modification et sera rendu public sur le site web du Comité.

4. CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES

1. Rencontre publique

M. Craft entame ce point en rappelant que selon le souhait du Comité, une rencontre publique pourrait avoir lieu en mode présentiel dans quelques semaines. Tel que convenu lors de la dernière rencontre, la Fonderie a sondé les citoyens dans le cadre de son infolettre de juin 2021 pour obtenir des propositions de sujets à traiter lors de cette rencontre. Cependant, la Fonderie n'a reçu aucune suggestion à ce jour.

M. Craft rappelle que cette rencontre a pour but de brosser un portrait des activités du Comité ainsi que des grands thèmes abordés, tel que présenté dans le bilan de l'année 2020. Le Comité se propose d'aborder de façon plus précise l'avancement du plan de réduction des émissions atmosphériques déposé au MELCC en décembre 2019.

2. Rencontre régulière

Les membres du Comité expriment leur préférence pour tenir la prochaine rencontre régulière au début de l'année 2022.

5. VARIA

| QUESTIONS ET INTERVENTIONS | RÉPONSES |
|---|--|
| Q & I 12 | |
| Serait-ce possible d'obtenir un statut sur la zone de transition verte dont il est question dans le plan d'action? | Mme Lemieux mentionne que la Fonderie est présentement dans la phase d'évaluation des concepts et que des discussions avec la Ville de Rouyn-Noranda sont en cours. De plus, ajoute-t-elle, une consultation publique est à venir pour connaître les préférences et les préoccupations citoyennes. |
| Q & I 13 | |
| Un membre demande des précisions sur la portée de l'engagement de confidentialité des membres. | Mme Lemieux rappelle que les éléments confidentiels partagés au Comité aujourd'hui concernent principalement le projet Velox, et que tout ce qui se retrouve dans les comptes rendus sont d'ordre public. |
| Q & I 14 | |
| Un membre se questionne sur l'avenir de la zone de transition et sur la responsabilité de la Fonderie par rapport à celle de la Ville. Il partage ses préoccupations sur l'apparence de « projet déjà coulé dans le béton » alors qu'il souhaite être impliqué dans le développement du projet. | Mme Lemieux rappelle qu'une 1 ^{ère} phase de consultation a eu lieu sur le sujet en 2020, avec le comité de liaison, et qu'une 2 ^e phase devrait avoir lieu en 2022, avec les citoyens du quartier. Mme Lemieux confirme que la Fonderie est, quant à elle, toujours à la phase d'évaluation des concepts et que des discussions ont cours avec la Ville de Rouyn-Noranda pour ce qui est des infrastructures municipales qui ne sont pas du ressort de la Fonderie. |
| Q & I 15 | |
| Un membre dit avoir fait une plainte pour laquelle il n'a pas eu de retour de la part de la Fonderie. | M. Landry mentionne qu'il fera des vérifications dans le système et assurera un suivi avec le membre. |
| Q & I 16 | |
| Un membre juge important de respecter la durée prévue des rencontres pour éviter qu'elles soient trop longues. | M. Craft confirme qu'une attention particulière sera portée à ce point lors des prochaines rencontres. |

Fin de la rencontre.

6. SOMMAIRE DE LA RÉUNION

ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS

- Le rôle de la Fonderie dans l'élaboration de la zone de transition.
- La caractérisation des sols dans le quartier Notre-Dame.

SUGGESTIONS DES MEMBRES

- Respecter la durée prévue des rencontres pour éviter qu'elles soient trop longues.
- Faire une rencontre publique hybride (à la fois en présentiel et en virtuel).

SUIVIS

Par la Fonderie Horne

- Présenter les résultats en termes de réduction des émissions à l'issue de la 2e attestation d'assainissement 2017-2022 (en cours) – Rappel : seuil maximal de 100 ng/m3

ANNEXE I
LISTE DES PRÉSENCES

| SECTEURS | MEMBRES | PRÉSENTS | ABSENTS |
|--|---|----------|---------|
| Citoyens | Louise Arsenaault | | x |
| | Martin Cloutier | | x |
| | Nathalie Leblanc | x | |
| | Daniel Gagné | x | |
| | Conrad Bernier | x | |
| | Ève Blais-Cloutier | | x |
| | Micheline Hatin | x | |
| Comité de citoyens | Réal Beauchamp – Comité du Vieux Noranda | x | |
| Municipal | Denise Lavallée – Conseillère du district Noranda | x | |
| | Nancy Ménard – Ville de Rouyn-Noranda | x | |
| Commerce | Christian Morasse – Morasse Poutine | x | |
| Milieu préscolaire | Lynda Taddio — CPE L’Anode Magique | x | |
| | Robin Giasson — CPE La Ribambelle | x | |
| SECTEURS | PERSONNES-RESSOURCES | PRÉSENTS | ABSENTS |
| OSBL — Environnement | Clémentine Cornille (remplaçante) - CREAT | x | |
| Gouvernement du Québec — Réseau de la santé | Frédéric Bilodeau — DSP | x | |
| | Dr. Stéphane Trépanier - DSP | | x |
| Gouvernement du Québec — Environnement | Absent | | |
| Fonderie Horne | Stéphanie Lemieux, Surintendante communications et relations avec la communauté | x | |
| | Simon Landry, Conseiller aux relations avec la communauté | x | |
| | Guillaume Dion, Surintendant projets stratégiques | x | |
| | Mia Regaudie, Ingénieure mécanique | x | |
| | Shanna Cheung, Coordonnatrice sectorielle et main d’oeuvre | x | |
| SECTEURS | OBSERVATEURS, OBSERVATRICES | PRÉSENTS | ABSENTS |
| Gouvernement fédéral | Yves Dumulon – gestionnaire service aux citoyens – bureau du Député d’Abitibi-Témiscamingue Sébastien Lemire | x | |
| Citoyen (Rouyn) | Luc Martial | | x |
| Citoyen | Guy Trudel | x | |
| AUTRES | | PRÉSENTS | ABSENTS |
| Transfert Environnement et Société | Alex Craft, animateur | x | |
| | Dominic Vézina, rapporteur | x | |

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

Visite et rencontre du 19 octobre – 17h à 19h30

17h Arrivée des membres, registre des présences, consignes sanitaires et sécuritaires

17h15 Visite de la Fonderie

- Secteur Velox
- Secteur vaisseaux primaires (si le temps le permet)

En compagnie de Guillaume Dion, Surintendant projets stratégiques

18 h 30 Rencontre en salle et approbations

- Repas et présentation de l'Ordre du jour
 - Nouveaux membres
 - Validation du compte rendu (rencontre du 25 mai 2021)
-

19 h 00 Calendrier — Planification des prochaines rencontres

- Rencontre publique cet automne
 - Rencontre régulière
-

Varia

- Efforts de recrutement
-

19h30 Fin de la rencontre

ANNEXE IV SUIVI

| Date | Thème | Suivi demandé | Étape réalisée | Responsable | Statut |
|-------------------------------------|-----------------------|---|--|-------------|----------|
| Rencontre du 9 décembre 2019 | | | | | |
| 9 décembre 2019 | Communication | Fournir aux participants l'adresse du site Internet de la Fonderie | | Transfert | Complété |
| 9 décembre 2019 | Communication | Assurer la mise en ligne des comptes rendus sur le site Internet | En continu | Transfert | Complété |
| 9 décembre 2019 | Environnement | Valider l'information à inclure sur la carte de localisation des stations d'échantillonnage sur le site Internet | | Fonderie | Complété |
| 9 décembre 2019 | Environnement | Rendre disponibles les données d'échantillonnage des sols | | Fonderie | Complété |
| 9 décembre 2019 | Procédures du Comité | Inclure à la prochaine demande de participation d'un observateur, un énoncé à l'effet qu'il est possible de s'opposer | | Transfert | Complété |
| 9 décembre 2019 | Procédures du Comité | Revenir sur la méthode de prise de décisions (consensus vs vote) | Sujet discuté lors de la rencontre du 3 février 2021 | Transfert | Complété |
| 9 décembre 2019 | Procédures du Comité | Faire le suivi concernant la participation d'un citoyen d'un autre quartier | | | Complété |
| 9 décembre 2019 | Proposition de sujets | <ol style="list-style-type: none"> 1) Contamination des sols 2) Qualité de l'air et protocoles d'échantillonnage 3) Contrôle et approvisionnement en matériaux | | | |
| Rencontre du 26 février 2020 | | | | | |
| 26 février 2020 | Communication | Mettre les Info-QND sur le site Internet | | Transfert | Complété |
| 26 février 2020 | Communication | Ajouter une section « Références » sur le site Internet | | Transfert | Complété |
| 26 février 2020 | Procédures du Comité | Ajouter un point « varia » à l'ordre du jour des prochaines rencontres | | Transfert | Complété |
| 26 février 2020 | Procédures du Comité | Faire un suivi lorsqu'une proposition de modification au compte rendu n'est pas acceptée | | Transfert | Complété |
| 26 février 2020 | Procédures du Comité | Alléger le compte rendu selon les préférences des membres | | Transfert | Complété |
| 26 février 2020 | Procédures du Comité | Envoyer le compte rendu en format Word | | Transfert | Complété |
| 26 février 2020 | Procédures du Comité | Préciser dans la réponse au député que sa présence est acceptée en tant que représentant des citoyens | | Transfert | Complété |

| | | | | | |
|------------------------------------|-----------------------|---|--|-----------|----------|
| 26 février 2020 | Proposition de sujets | 1) Étude de biosurveillance 2) Communication et méthodes de transmission de l'information à la population 3) Zone de transition 4) Calendrier annuel | | | |
| Rencontre du 9 juillet 2020 | | | | | |
| 9 juillet 2020 | Communication | Mettre à jour le site Internet (liste des membres, vidéos corporatives) | | Transfert | Complété |
| 9 juillet 2020 | Communication | Préparer un point d'information sur la campagne d'information AGIR de l'automne | Sujet de la présentation du 23 septembre 2020 | Fonderie | Complété |
| 9 juillet 2020 | Communication | Informé le Comité de la tenue et des résultats de la prochaine simulation de fuite de SO2-SO3 | Mise à jour le 23 mars 2021 | Fonderie | Complété |
| 9 juillet 2020 | Communication | Valider la possibilité de faire une visite virtuelle ou en personne de la Fonderie au cours des prochaines rencontres | Repoussé en raison de la pandémie | Fonderie | Complété |
| 9 juillet 2020 | Environnement | Transmettre au Comité la mise à jour du Plan d'action proposée au Comité interministériel | | Fonderie | Complété |
| 9 juillet 2020 | Environnement | Fournir une synthèse des données de plomb et de cadmium | Communiqué de presse – Décembre 2020 | Fonderie | Complété |
| 9 juillet 2020 | Environnement | Vérifier si une étude de modélisation des poussières a déjà été réalisée par la Fonderie. Inclure aspect production | Automne 2021 – Selon la présentation du 23 mars 2021 | Fonderie | À venir |
| 9 juillet 2020 | Procédures du Comité | Ajouter un point récurrent « Arsenic et plan d'action » à l'ordre du jour | Mise à jour le 23 mars 2021 et ajout du point pour les rencontres subséquentes | Transfert | Complété |
| 9 juillet 2020 | Procédures du Comité | Faire parvenir un sondage sur l'appréciation de la rencontre et sur les suggestions de sujets à discuter lors des prochaines rencontres | Sujet de la rencontre du 3 février 2021 | Transfert | Complété |
| 9 juillet 2020 | Procédures du Comité | Assurer un suivi pour la représentation du CPE La Ribambelle | Nouveau membre le 3 février 2021 | Transfert | Complété |
| 9 juillet 2020 | Projet de la Fonderie | Prendre connaissance du Guide sur la conception de stationnements écoresponsables | En continu | Fonderie | En cours |
| 9 juillet 2020 | Projet de la Fonderie | Impliquer le Comité à l'étape de l'aménagement du mur dans la détermination des modes de consultations citoyenne | En continu – Mise à jour sur le projet le 23 mars 2021 | Fonderie | En cours |
| Rencontre du 3 février 2021 | | | | | |
| 3 février 2021 | Procédures du Comité | Inclure un texte sur les attentes envers l'animation dans les statuts du Comité. | Mise à jour des Statuts du Comité pour inclure les engagements. | Transfert | Complété |
| 3 février 2021 | Procédures du Comité | Inviter le directeur général dans aux rencontres du Comité. | M. Claude Bélanger participera aux rencontres. | Fonderie | Complété |

| | | | | | |
|----------------------------------|------------------------|--|--|--------------------|----------|
| 3 février 2021 | Procédures du Comité | Inviter un employé ou un représentant syndical dans les rencontres du Comité. | La demande a été refusée parce que la convention collective sera renouvelée prochainement. | Fonderie | Complété |
| 3 février 2021 | Procédures du Comité | Organiser des rencontres publiques du Comité périodiquement. | Rencontre prévue à l'automne 2021. | Fonderie | En cours |
| 3 février 2021 | Procédures du Comité | Impliquer le comité dans le choix des sujets des rencontres/Inviter les membres à proposer des sujets par courriel en amont des rencontres (entre deux rencontres). | En continu | Fonderie/Transfert | Complété |
| 3 février 2021 | Procédures du Comité | Modifier l'article des Statuts du Comité portant sur le quorum afin de passer à un quorum en présentiel. | La demande sera reconsidérée ultérieurement. | Transfert | Complété |
| Rencontre du 23 mars 2021 | | | | | |
| 23 mars 2021 | Environnement | Fournir les données d'échantillonnage des quatre stations dans la Ville depuis leur mise en place. | | Fonderie | À venir |
| 23 mars 2021 | Environnement | Vérifier si les bandes vertes qui longent les trottoirs peuvent être ajoutées au programme de restauration des sols du quartier Notre-Dame. | | Fonderie | Complété |
| 23 mars 2021 | Environnement | Partager le graphique des intervalles de réduction des émissions d'arsenic (meilleur à pire scénario). | Fait à la rencontre du 25 mai 2021 | Fonderie | Complété |
| 23 mars 2021 | Communication | Recruter de nouveaux membres parmi les retraités de la Fonderie. | Plusieurs membres recrutés en date de mai 2021 | Fonderie | Complété |
| 23 mars 2021 | Communication | Vérifier auprès des représentants du comité interministériel si une présentation aux membres du Comité est possible avant le dépôt de leur rapport. | | Fonderie | Complété |
| 23 mars 2021 | Propositions de sujets | 1) Projet d'optimisation du système de contrôle intermittent (inclure le détail des procédures et l'historique des restrictions d'opérations pour l'année 2020). 2) Étude de modélisation des poussières. 3) Programme de récupération du cuivre et des autres matériaux stratégiques. | | | |
| Rencontre du 25 mai 2021 | | | | | |
| 25 mai 2021 | Communication | Promouvoir la procédure de gestion des signalements | | Fonderie | Complété |
| 25 mai 2021 | Environnement | Obtenir une analyse statistique des vents dominants croisés avec les émissions d'arsenic pour les 5 dernières années | | Fonderie | À venir |
| 25 mai 2021 | Environnement | Faire adéquation entre demandes du comité interministériel et engagements de la Fonderie cf. Plan arsenic | | Fonderie | À venir |
| 25 mai 2021 | Projet de la Fonderie | Confirmer, après les tests pilotes de Velox, si Phénix augmentera la capacité de production de l'usine. | D'ici mi 2022 | Fonderie | À venir |

| | | |
|-------------|------------------------|---|
| 25 mai 2021 | Propositions de sujets | <ol style="list-style-type: none"> 1) Le recyclage des métaux à la Fonderie 2) La suite du projet Velox |
|-------------|------------------------|---|

Rencontre du 19 octobre 2021

| | | | | |
|-----------|---------------|---|----------|---------|
| 19oct2021 | Environnement | Présenter les résultats en termes de réduction des émissions à l'issue de la 2e attestation d'assainissement 2017-2022 (en cours) – Rappel : seuil maximal de 100 ng/m3 | Fonderie | À venir |
|-----------|---------------|---|----------|---------|

| | | |
|-----------|------------------------|--|
| 19oct2021 | Propositions de sujets | <ol style="list-style-type: none"> 1) Caractérisation des sols 2) Zone de transition |
|-----------|------------------------|--|

ANNEXE V
MISE À JOUR DES STATUTS DU COMITÉ

COMITÉ DE LIAISON

FONDERIE HORNE

STATUTS

Portée — Mandat — Engagements — Composition —
Fonctionnement

Dernière mise à jour : Mars 2021

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----------|
| 1. MANDAT | 1 |
| 2. PORTÉE DES TRAVAUX DU COMITÉ DE LIAISON | 1 |
| 3. ENGAGEMENTS DE LA FONDERIE HORNE | 2 |
| 4. ENGAGEMENTS DES MEMBRES | 2 |
| 5. ATTENTES ENVERS LES PERSONNES-RESSOURCES | 3 |
| 6. COMPOSITION | 2 |
| 7. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT | 5 |
| 8. CALENDRIER DES RENCONTRES | 7 |

MANDAT

Le comité de liaison remplace le précédent comité des citoyens du quartier Notre-Dame, dont l'appellation et le mandat ont changé depuis la création d'un comité mixte citoyens/Fonderie Horne en 1990.

Le mandat général du comité de liaison est de servir de lieu d'échanges, de partage d'information et de questionnement sur les activités et opérations de la Fonderie Horne, ainsi que sur leurs impacts et retombées.

Plus spécifiquement, le comité de liaison :

- Veille à ce que les membres soient adéquatement informés et soient en mesure de faire le suivi des activités et opérations de la Fonderie Horne, des engagements de l'entreprise, des conditions générales d'autorisation et des perspectives de développement (national ou international)
- Permet à ses membres d'exposer leurs préoccupations et de discuter des solutions face aux enjeux pouvant être soulevés par les activités et opérations de la Fonderie Horne
- Donne son avis sur les initiatives et engagements de la Fonderie Horne en matière de relations avec le milieu et de gestion environnementale dans le but de minimiser les impacts négatifs et de maximiser les retombées positives sur le milieu.

PORTÉE DES TRAVAUX DU COMITÉ DE LIAISON

La liste non exhaustive suivante présente des sujets qui pourraient être abordés par le comité de liaison lors de ses rencontres :

- Statuts du comité de liaison
 - Modifications (portée, mandat, composition, règles de fonctionnement)
- Connaissance des activités et opérations de l'usine
 - Partage de l'information et visites de sites
- Nouveaux développements et projets pilotes
 - Raisons d'être, composantes, étapes et échéanciers
- Cadre légal et réglementaire
 - Certificats d'autorisations, permis et attestations d'assainissement
 - Échantillonnage et suivi environnemental
- Gestion des impacts liés aux opérations
 - Nature des impacts
 - Mesures d'atténuation
 - Mécanisme de gestion des plaintes
- Responsabilité sociale de l'entreprise
 - Implication et appui à la communauté
 - Retombées économiques

ENGAGEMENTS DE LA FONDERIE HORNE

Dans le but de soutenir la bonne marche du comité de liaison, la Fonderie Horne s'engage à :

Rendre disponible, en temps opportun, l'information non confidentielle concernant les différents aspects activités et opérations en cours ainsi que les suivis requis.

- Vulgariser l'information scientifique et technique pour faciliter les échanges avec les membres du comité de liaison.
- Assumer les coûts relatifs à la mise sur pied et au fonctionnement du comité de liaison (organisation des rencontres, frais logistiques, autres frais à convenir conjointement).
- Faciliter la participation des membres par diverses mesures, dont le remboursement des frais de gardiennage et des frais de déplacement pour les participants résidant à l'extérieur de Rouyn-Noranda.
- Analyser et faire le suivi de comment ont été prises en compte les préoccupations et les demandes exprimées par les membres du comité de liaison.
- Faire état du système de gestion et de traitement des plaintes au comité de liaison.
- Rendre disponibles les documents relatifs aux travaux du comité de liaison, y compris les comptes rendus approuvés par les membres présents aux réunions.
- Produire annuellement et, suite à l'approbation du comité de liaison, rendre disponible un rapport d'activités du comité de liaison.

ENGAGEMENTS DES MEMBRES

Les membres s'engagent à contribuer au comité de liaison des façons suivantes :

- Participer bénévolement aux rencontres du comité de liaison (environ quatre rencontres par année).
- Prendre connaissance des documents et de l'information présentée sur les activités et opérations de la Fonderie Horne afin de partager leurs questions, préoccupations et commentaires en temps opportun lors des rencontres du comité de liaison.
- Relayer, dans leurs réseaux et milieux respectifs, l'information obtenue lors des rencontres du comité de liaison.
- Partager avec le comité de liaison l'information et les préoccupations de leurs réseaux et milieux respectifs.
- Participer activement à la formulation de solutions, d'actions à entreprendre et de propositions en vue d'améliorer la performance sociale et environnementale de la Fonderie Horne.
- Dans un esprit de collaboration et de co-expertise, faire des suggestions aux personnes-ressources pour résoudre des problématiques et promouvoir de bonnes relations de voisinage.
- Les membres du comité de liaison représentent les intérêts de leur secteur d'activité et de la collectivité.

ENGAGEMENT DE L'ANIMATION ET LA COORDINATION

Les personnes désignées à l'animation et à la coordination des rencontres s'engagent à :

- Assurer le bon déroulement des rencontres du comité.
- Veiller au respect et à l'application des statuts du comité.
- Faciliter les échanges entre les membres du comité de liaison et la Fonderie Horne dans le but de favoriser la transparence, le partage de l'information et le transfert de connaissance.
- Respecter les valeurs et les opinions de chacun.
- Faire preuve d'écoute, d'ouverture et de transparence.
- Dans un esprit de collaboration, encourager la recherche de solutions avec les membres du comité et la Fonderie Horne.

ATTENTES ENVERS LES PERSONNES-RESSOURCES

Le comité s'attend à ce que les personnes-ressources contribuent au comité de liaison des façons suivantes :

Dans la mesure du possible, l'information demandée par le comité de liaison est fournie en temps opportun. Le cas échéant, les personnes-ressources expliquent au comité de liaison tout éventuel refus, contrainte ou retard à livrer l'information.

Les personnes-ressources peuvent soumettre volontairement de l'information pertinente qu'elles détiennent, lorsque celle-ci est susceptible de faciliter le travail du comité de liaison.

COMPOSITION

La composition vise à inclure :

- Les citoyens les plus susceptibles d'être touchés par les activités et opérations de la Fonderie Horne, notamment ceux vivant à proximité des installations ;
- Les représentants de divers secteurs concernés ou possédant des connaissances pertinentes aux travaux du comité de liaison et soucieux de l'intérêt collectif.

Le comité de liaison veille à ce que la composition du comité reflète une représentation majoritaire des citoyens.

Lorsque plusieurs représentants d'un secteur souhaitent participer, ils doivent identifier entre eux le(s) membre(s) qui siègera au comité de liaison. Un seul représentant de chaque organisme pourra être invité à participer.

Les personnes-ressources agissent à titre d'observateurs et s'efforcent de répondre, lorsque possible, aux demandes d'information du comité de liaison.

Afin de maintenir des échanges efficaces et de permettre une expression diversifiée d'opinion, tout en assurant une bonne diffusion de l'information, le comité de liaison est composé d'environ 10 à 20 membres.

La composition visée est la suivante :

| COMPOSITION DU COMITÉ DE LIAISON | | |
|---|----------------|-----------------------------|
| SECTEURS/CATÉGORIES | MEMBRES | PERSONNES-RESSOURCES |
| Citoyens | 6-11 | - |
| Regroupements de citoyens | 1-2 | - |
| Milieu scolaire et préscolaire | 1-2 | - |
| Commerçants | 1-2 | - |
| Conseiller(ère) municipal | 1 | - |
| Milieu environnemental | - | √ |
| Milieu de l'enseignement et de la recherche | - | √ |
| Représentant(e) de la municipalité | - | √ |
| Fonderie Horne | - | √ |
| Direction de la santé publique | - | √ |
| MELCC | - | √ |
| Total | 10-18 | |

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Déroulement des rencontres

Les règles du comité de liaison restent souples et sans formalité excessive.

Les membres voient à favoriser un dialogue franc, honnête et courtois au cours des rencontres, dans le respect du mandat et des responsabilités du comité de liaison.

Les réunions du comité de liaison, au nombre de quatre par année, sont encadrées par un animateur indépendant pour permettre aux membres, à la Fonderie Horne et aux autres personnes-ressources d'échanger dans un climat de travail propice et efficace.

Des experts ayant travaillé sur différents aspects peuvent être invités afin de leur permettre de présenter les résultats de leurs travaux et d'échanger avec le comité de liaison sur ceux-ci.

Le comité de liaison peut émettre des avis, des propositions et des recommandations, les décisions étant prises par consensus (accord général entre membres).

Le comité de liaison peut se nommer un représentant ou porte-parole, pour fins de communications externes. Ce porte-parole doit être un citoyen du quartier Notre-Dame.

Les thèmes de discussion sont déterminés et approuvés par les membres du comité de liaison.

Des documents techniques, vulgarisés et courts, servent comme base des échanges. Sauf avis contraire, les différents documents pour les rencontres sont transmis par courriel dans un délai de 5 jours ouvrables avant chaque réunion, lorsque possible. Les membres peuvent toutefois demander qu'on leur prépare des documents imprimés.

Le comité de liaison pourrait convenir de tenir des rencontres *ad hoc* selon les situations vécues sur le terrain et/ou les besoins exprimés.

Des visites à certains secteurs d'activité de la Fonderie Horne peuvent être organisées à l'intention des membres du comité de liaison, si requis.

Ordres du jour et comptes rendus des rencontres

Une proposition d'ordre du jour sera envoyée aux membres au moins une semaine avant chaque réunion pour commentaires.

L'ordre du jour des rencontres du comité de liaison comprendra au moins les rubriques suivantes :

- Approbation de l'ordre du jour et du compte rendu
- Suivis de la rencontre précédente
- Mise à jour sur les activités et les opérations de la Fonderie Horne en lien avec le mandat du comité de liaison
- Échanges sur les sujets d'intérêt identifiés préalablement par les membres
- Rétroaction sur la rencontre et choix des sujets d'intérêt pour la prochaine rencontre

Un compte rendu est rédigé par un tiers, après chaque rencontre, et envoyé aux membres pour validation. Celui-ci comprend un tableau récapitulatif des échanges tenus ainsi qu'une liste des suivis et des résultats de la rencontre. Une période de deux semaines est octroyée aux membres pour réviser le compte rendu et transmettre leurs commentaires, le cas échéant. En l'absence de corrections majeures, le compte rendu est ajusté et considéré comme étant approuvé par les membres.

Le compte rendu est non nominatif, sauf dans le cas des informations fournies par les personnes-ressources. Il contient uniquement le nom des personnes qui ont participé à la rencontre et un exposé des délibérations.

La Fonderie Horne rend publics les comptes rendus du comité de liaison et le calendrier des rencontres.

Participation des membres et des personnes-ressources

La planification des dates de rencontre est convenue en début d'année de façon à optimiser la participation des membres du comité de liaison. La convocation aux réunions est effectuée par l'animateur indépendant.

Le quorum pour la tenue des rencontres est de 50 % des membres participants, y compris 50 % des membres citoyens, en plus de la présence des représentants de la Fonderie Horne. Le quorum est établi en fonction des réponses aux convocations.

Les membres du comité de liaison représentant des organismes peuvent désigner une personne qui peut les remplacer aux rencontres (substitut) mais doivent en aviser l'animateur avant la tenue d'une rencontre. Cette personne provient du même milieu ou réseau que le membre régulier. Les membres voient à transmettre les informations pertinentes à leurs substituts.

Si un membre ou un organisme se désiste, le comité de liaison peut le remplacer en respectant la même catégorie d'intervenant.

Si un membre s'absente lors de deux rencontres consécutives, il est invité à manifester son intérêt à poursuivre son implication au comité de liaison. Dans l'éventualité d'une troisième absence consécutive, le comité de liaison prend une décision quant au remplacement ou non du membre au sein du groupe.

Les réunions du comité de liaison ne sont pas publiques et les médias n'y sont pas invités. Toutefois, les documents issus des rencontres du comité de liaison (ordres du jour, comptes rendus, rapports annuels, etc.) sont rendus disponibles.

Les membres et personnes-ressources sont tenus de respecter la confidentialité de toute information identifiée par écrit comme étant de nature confidentielle.

Une personne qui déroge aux règles de fonctionnement du comité de liaison sera avisée et le comité de liaison pourrait lui demander de se retirer.

Les nouveaux membres recevront de l'information sur le comité de liaison, son fonctionnement, les activités passées de celui-ci et les documents d'information pertinents.

CALENDRIER DES RENCONTRES

Le calendrier proposé pour les activités du comité de liaison s'établit comme suit :

| Date des rencontres trimestrielles |
|------------------------------------|
| Décembre |
| Mars |
| Juin |
| Septembre |

La date d'une rencontre annuelle publique du comité de liaison est à déterminer chaque année.